

Re Bray. 11 May 16.

Lehr christlyk en roeyend.

Monsieur mon frere,

~~~~~ Pour nostre fille je confesse que le



Le temps de la souffrance m'a été plus difficile  
à surmonter que ton absence, sachant quelle est  
l'espérance de notre vocation et que notre  
garant est dans les cieux qui garde nos despôts,  
et je trouve que ce n'est pas une petite aide à  
la santé spirituelle de toute une famille, de leur  
voir partir quelqu'un avec <sup>soit</sup> joyeuse espérance. Car  
bien qu'il n'y ait rien si commun que la mort,  
elle ne fait presque point d'impression tant  
qu'elle ne touche à quelqu'un de nos membres;  
alors nous sentons de coeur ce que nous confes-  
sons de bouche que nous sommes mortels. Les  
plus jeunes en reçoivent instruction et consolation  
et les jeunes gens apprennent à se cognoître  
et à ne faire pas si grand cas d'une vie passagère  
et d'une chair qui se ferd aussi bien en la  
jeunesse qu'en son déclin. La mère donnera au



waarop hij de  
de Griffier

disant que cette charge a quelque conde-  
pendance avec celle du premier noble. M.  
de Jagers en a fait une deduction pour les  
droits de S. Mad. Je ne l'ay pas veue.  
Noffet Pusi omnia ista tractata, et ainsi  
les affaires se manient à sa fantaisie. Il  
nous faudra voir S. A. Madame. Avons parlé  
avec M. l'ambassadeur d'Espagne. Vostre  
contenance et chez S. A. Madame ce sera  
cité xvij.

La Haye 9 May 1656.  
D. de Willhems.

Monsieur mon frere,

Je vous remercie de vos consolations et adieu  
lequel je cheris et les ay fait valoir, ou l'x  
vous a pleu qu'il soit communiqué à S. A.